



Compte-rendu de la téléconférence téléphonique du CSE TER NA du 17 mars 2020 à 11h00

Concernant l'attestation fournie par l'employeur pour tous les salariés ne pouvant télétravailler, la Direction va la transmettre pour tous les salariés concernés et elle sera valable 15 jours.

Chaque agent devant travailler devra avoir :

1/ son attestation individuelle de déplacement dérogatoire (une attestation pour chaque déplacement, donc possiblement une ou plusieurs attestations par jour, l'attestation n'étant valable que le jour indiqué.)

2/ l'attestation de l'employeur certifiant l'impossibilité de télétravailler (valable 15 jours)

3/ son pass Carmillon visible porté autour du cou

Une liste des postes indispensables au service va être diffusée dans l'après-midi (ADC, ASCT, escale, COP..)

Les mesures de protection pour les ASCT évoluent : présence systématique en cabine arrière et seules les missions de sûreté, de sécurité et d'annonces sont assurées

Pour les PMR, ceux ci seront tous mis sur fauteuils roulants (même les aveugles) pour éviter tout contact physique

Il y a des bus travaux sur l'axe Poitiers – La Rochelle, ailleurs ce ne sont pas des bus TER NA mais des bus du Conseil régional qui n'entrent pas dans notre domaine de responsabilité

Aujourd'hui seulement 19% des TER ont circulé par rapport au plan de transport normal (133 TER sur 700)

Prochain CSE reportée plutôt qu'en visioconférence.

Matériels de protection : forte demande des agents ne pouvant être satisfaites, peut-être des lingettes désinfectantes pour jeudi et 1000 masques chirurgicaux pour mercredi

La fermeture du TICP à partir d'aujourd'hui 11h30 va libérer du matériel de protection supplémentaire au profit du TER NA

Taxi : les directives nationales autorisent 2 agents par taxi en plus du conducteur, les OS demandent un seul agent par taxi

Le décès d'un ASCT en région PACA n'a pas de lien établi avec le COVID19

Appel à volontariat sur l'ETNA : les CUP ont envoyé un mail à chaque ADC pour mettre en place le volontariat pour les PTA S0 des prochains jours (entre 15 et 20% des trains qui roulent).

Les amplitudes des bureaux de commande sont légèrement réduites et l'autocommande a été activée sur PACIFIC

Si le nombre de volontaires n'est pas suffisant pour assurer le S0, un roulement des ADC par ordre alphabétique sera mis en place.

Sur le périmètre TER NA, zéro agent infecté au COVID19, 5 sont confinés dont 1 qui sort de confinement aujourd'hui

Entre 15 et 20% des agents sont retirés du travail pour assurer la garde des enfants

Commissions de notations au mois de mai au plus tôt, report possible après les vacances d'été

Dimensionnement et nettoyage désinfectant des locaux de coupures, foyers, cuisines et réfectoires : les sociétés de nettoyage ont été missionnées pour faire le nécessaire. Si les règles ne sont pas respectées, ces locaux fermeront.

Sur la rémunération, les agents malades en confinement, en garde d'enfants, inutilisés, en disponibilité à domicile... verront leurs salaires intégralement conservés sauf les EVS (maintien du traitement et de la prime de travail à 100%, voir note nationale DRH du 16 mars)

Nous avons avisé que notre syndicat se conformait aux mesures de confinement et de restriction des déplacements en fermant jusqu'à nouvel ordre son local régional.

Nous sommes toujours joignable par téléphone, mail et messenger.

Fin de la téléconférence à 12h36, prochaine téléconférence demain à 11h00